

Association JeunesParents

Anciennement association Mamans Adolescentes et Jeunes Mamans



Association JeunesParents
CP 42
1705 Fribourg
0842 110 110 (tarif national)
contact@jeunesparents.ch
www.jeunesparents.ch

Association reconnue d'utilité publique par le canton de Fribourg en 2006

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----------|
| 1. Création de l'association et histoire | 3 |
| 2. Ethique | 3 |
| 3. Buts | 4 |
| 4. Moyens et activités | 4 |
| 5. Comité 2015 | 5 |
| 6. Equipe professionnelle | 6 |
| 7. Financement | 6 |

1. Création de l'association et histoire

L' « Association JeunesParents »(ci-après *JP*) a été **fondée en février 2003** par trois personnes : une ancienne maman adolescente, Karine Demierre, alors âgée de 21 ans, son mari pharmacien (décédé en 2006), ainsi qu'un juriste.

L'ancienne maman adolescente co-fondatrice de l'association a d'abord constaté sa propre difficulté pour entrer en contact avec d'autres jeunes parents.

Les fondateurs se sont connus en 2002 par Internet. Ils ont constaté qu'en plus, aucune association ne répondait spécifiquement aux besoins de jeunes parents et que les services officiels n'avaient pas de coordination sur ce sujet.

De là est née l'idée d'une association ad hoc.

Les premiers membres étaient des mères mineures à leur accouchement. L'association s'appelait Associations Mamans Adolescentes et Jeunes Mamans (ADJM). La découverte de nouveaux besoins, la créativité des membres et la présence des jeunes pères a amené l'ADJM à élargir son champ d'action et à devenir Jeunes Parents (JP).

Actuellement, l'association est en train de se réorganiser. Une équipe de professionnelles vient d'être formée pour répondre avec sérieux aux demandes.

2. Ethique

- L'association est **indépendante** de tout mouvement, mais collabore avec d'autres institutions.
- L'association est **neutre** sur l'avortement.
- Les jeunes filles enceintes qui s'informent sur **leur choix** de mener la grossesse à terme ou l'interrompre sont soutenues dans leurs démarches.
- Nous tenons à éviter que des parents ou des intervenants sociaux (médecins, assistants sociaux) imposent leur opinion à la future mère, puisque légalement, elle est seule en droit de décider de l'avenir de sa grossesse.
- *JP* veut aussi **inclure** le plus possible les **jeunes pères**, afin d'assurer un rapport équilibré des deux parents avec leur enfant.
- Sans que cela soit notre premier but, nous faisons de la **prévention**, en informant les jeunes filles désirant un bébé des conséquences (négatives et positives) que la maternité peut avoir sur leur vie.

3. Buts

- **éviter la précarité et l'isolement** des parents de moins de 25 ans
- **favoriser la formation** des parents jeunes
- offrir **un service** complémentaire aux institutions existantes.
- **collaborer** avec d'autres associations et institutions
- constituer **un pôle de compétences** et une **base de connaissances** sur le sujet

4. Moyens et activités

JeunesParents conseille des jeunes parents et futurs parents et leur entourage à gérer la maternité. Elle les aide, si nécessaire, à s'insérer dans la vie professionnelle.

- *JeunesParents* repose principalement sur le **bénévolat** de personnes ayant une expérience de la « jeune maternité ».
- Le site internet <http://www.jeunesparents.ch> constitue une porte ouverte pour les jeunes parents de la « génération virtuelle » en quête d'informations et de soutien. Ils y trouvent conseils, adresses, expérience. Facebook a pris en grande partie le relais. Le site Internet va être refait prochainement.
- Des **rencontres romandes et régionales** sont organisées plusieurs fois par années. Les **relations** entre membres sont maintenues grâce au site et à ces rencontres.
- *JP* a créé le **prix** de mérite jeune **maman diplômée**. Entre 20 et 30 prix sont remis chaque année pour souligner l'effort supplémentaire fourni pour l'obtention du diplôme, qui est en soi la meilleure manière d'éviter l'assistance à long terme.
- *JP* utilise une partie de ses fonds pour aider de jeunes parents en difficulté, surtout en cas de besoin d'**aide financière** ponctuelle. Pour une aide matérielle plus importante, nous dirigeons les personnes **vers les partenaires**. Chaque situation financière est d'abord soigneusement vérifiée.
- Ses membres sont prêts à rencontrer des jeunes parents de leur région, créant un **réseau solidaire**. Des amitiés qui se sont fondées au sein de l'association il y a dix sont aujourd'hui toujours solides. Nous agissons par les **pairs** pour favoriser une image de soi positive.

5. Comité 2015

Marta Giroud, présidente, maman de 3 enfants
Membre du comité de 2005 à 2008 et de 2011 à aujourd'hui, présidente.



Karine Demierre
Caissière, assistante sociale HES, membre fondatrice responsable du développement des prestations, maman de 4 enfants



Alba Eggs
Nouvelle membre du comité dès 2015, secrétaire, maman d'un enfant, étudiante HES santé



6. Equipe professionnelle

Karine Demierre, assistante sociale actuellement bénévole, ne peut plus répondre à toutes les demandes adressées à JeunesParents. Afin de répondre au mieux à la mission, elle est accompagnée depuis août 2015 de deux jeunes assistantes sociales formées :

Floriane Ducrest



Bénédicte Muller



7. Financement

JP vit

- des cotisations.
- du bénévolat de ses membres.
- du résultat de ses manifestations.
- des dons.
- de la vente de notre artisanat ou de gâteaux